Sarzay-Jeu ext. du sentier des Maitres Sonneurs "Au pays de G. Sand"

Visorando



Trace n° 17536735

Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Etape (2) Jeu les Bois -Mers/Indre de l'extension du sentier "Sur les Pas des Maîtres Sonneurs entre Berry Et Bourbonnais" au pays de George Sand qui parcourt les lieux décrit dans les dernières veillées du roman Les Maitres Sonneurs mais également les deux romans "La Mare au Diable" et "_le Moulin D'Angibault"

Durée	7h 00
Distance	23,23 km
Dénivelé positif	140 m
Dénivelé négatif	183 m
📥 Point haut	238 m
A Point bas	158 m

Moyenne

Commune

Moyenne

Moyenne

Non

Pédestre

Sarzay (36230)

Description

(**D**) Départ de la mairie de Sarzay. Prendre la rue Raymond Plique à gauche (vous êtes sur le GR^*46) et le chemin jusqu'à la D51 la prendre à droite, passer Baudry, laisser 2 chemin à gauche et prendre le chemin sur la droite, le suivre jusqu'à une petite route la prendre à droite (vous quitter le Gr 46) puis le chemin à 100m à gauche le suivre sur environ 1km

- (1) Prendre le 3ème chemin sur la gauche qui contourne l'étang de l'Ajonc à la route reprendre à gauche et suivre le chemin tout droit croiser le GR[®] 46 et alletr tout droit jusqu'au Chassin
- (2) A la route prendre à gauche et la 2ème à droite au Chassin qui se prolonge par un cheminprendre à droite au chemin suivant et aussitôt à gauche, descendre jusqu'aux Berges du Gourdon les suivre
- (3) Au niveau d'un gué remonter le chemin par la droite (balisage bleu) et rejoindre le GR^{\otimes} 46 (que l'on suivra jusqu'avant Jeu les Bois) , le prendre à gauche. Le suivre jusqu'au village de Tranzault, prendre à gauche (Allée Blanchet) puis à droite (allée de la cure) suivre celle-ci prendre la rue de l'abbé Caillaud et la route des 2 vallées par la droite et la route du lys à gauche
- (4) Prendre la rue Coutin à gauche la suivre par la gauche, virer à droite et prendre le chemin des sablons à gauche jusqu'à la D38 avant le Gourdon prendre le chemin de la Marzelle à droite laisser 2 chemins à droite et au niveau d'une station de traitement des eaux prendre à droite Vous êtes au village de Lys St Georges
- (5) traverser le village, passer devant le château, puis la rue des Anciens d'AFN à gauche et le 2ème chemin de nouveau à gauche
- (6) A un croisement de chemin prendre à droite et au croisement suivant à gauche, passer au Chatelet et avant Fondeville prendre2 fois à droite puis à gauche et rejoindre la D19 la prendre par la gauche.
- (7) Après 200m sur la D19 prendre le chemin de la Caude à droite et rejoindre la D69c à Tézé la prendre par la gauche. Passer à Bel-Air Traverser la D19 et prendre le chemin en face.
- (8) A la patte d'oie prendre le chemin à droite continuer tout droit longer l'Etang de Lys St Georges jusqu'à un chemin
- (9) A ce chemin quitter le GR $^{\circ}$ 46 qui part sur la droite et prendre à gauche le suvre par la gauche en laissant les deux chemins à droite et rejoindre la D74 la prendre à droite et rejoindre le centre de Jeu les Bois
- (A)Mairie de Jeu les Bois

Points de passages

D Mairie de Sarzay

N 46.601579° / E 1.904229° - alt. 220 m - km 0

• 1 Etang de l'ajonc

N 46.620738° / E 1.88256° - alt. 217 m - km 3.3

• 2 Le Chassin

N 46.612235° / E 1.863218° - alt. 236 m - km 5.59

• 3 Gué du Gourdon

N 46.616758° / E 1.847264° - alt. 178 m - km 8.09

4 Tranzault

N 46.631826° / E 1.848739° - alt. 224 m - km 10.62

5 Lys St Georges

N 46.64104° / E 1.821164° - alt. 200 m - km 14.29

• 6 Croisement de chemins

N 46.645306° / E 1.823491° - alt. 204 m - km 14.96

7 Chemin de la Caude

N 46.652285° / E 1.833514° - alt. 210 m - km 16.52

8 Patte d'oie Etang de Lys St Georges

N 46.667349° / E 1.825991° - alt. 173 m - km 19.74

9 Séparation du GR46

N 46.672064° / E 1.813604° - alt. 173 m - km 20.86

A Mairie de Jeu les Bois

N 46.673194° / E 1.795113° - alt. 181 m - km 23.22

Informations pratiques

Hébergements: Jeu les Bois Restaurant: Lys St Georges

A proximité

(1) Etang de l'ajonc: "Il marchait si vite sur le chemin de Nohant, que je l'eus bientôt perdu de vue; mais il s'arrêta au bord du



Lajon, qui est un petit étang sur une brande déserté. L'endroit est triste et n'a, pour tout ombrage, que quelques mauvais arbres mal nourris en terre maigre; mais le marécage foisonne de plantes sauvages, et, comme c'était le moment de la pousse du plateau blanc et de mille sortes d'herbages de marais, il y sentait bon comme en une chapelle fleurie. Joseph s'était jeté dans les roseaux; et, ne se sachant pas suivi, se croyant seul et caché, il gémissait et grondait en même temps, comme un loup blessé. Je l'appelai, seulement pour l'avertir, car je pensais bien qu'il ne me voudrait pas répondre, et j'allai droit à lui" "Les Maîtres Sonneurs 26ème veillée)"

(2) Le Chassin "est un joli endroit sur la rivière du Gourdon, à environ deux lieues de chez nous. Le pays rappelle un si peu le Bourbonnais

Le fief du Chassin a été un château, j'ai ouï dire, avec justice et droits seigneuriaux; mais, dans ce il n'en restait déjà plus que le porche qui est une pièce de conséquence, lourdement bâtie, et si épaisse qu'il y a des chambres logeables dans les côtés. Il me paraîtrait même' que la bâtisse que je vous nomme un porche, et dont l'usage n'est guère facile à expliquer à présent (de la manière qu'il est construit), était une voûte servant d'entrée à d'autres bâtiments car, de ceux qui restent autour du préau et qui ne sont que mauvaises étables et granges délabrées, je ne sais quelle défense on aurait pu tirer, ni quelles aises on eût pu s'y donner. Il y avait encore cependant, à l'heure que je vous raconte, trois ou quatre chambres dégarnies qui paraissaient anciennes ; mais si jamais gros seigneurs s'y sont logés pour leur plaisir, il ne leur en fallait guère." **Les Maîtres Sonneurs 22ème veillées** (4) Église Saint-Pierre de Tranzault, datant de 1893, contient de nombreuses fresques du peintre Raphaël Bodin (1878-1947) ;

(5) Lys St Georges Petit village de la Vallée Noire dont George Sand a écrit "une paroisse au nom poétique et au paysage sublime".

Le château de Lys-Saint-Georges, a été construit sur une ancienne forteresse médiévale. De cet ancien château, probablement édifié au XIIème siècle, reste la haute tour de pierre, le donjon, que vous pouvez voir côté rue. Cette place forte occupée par les Anglais pendant la guerre de Cent ans passa aux mains des Bertrand du Lys pendant trois siècles après avoir été achetée par Jacques Cœur vers 1430. En 1440, le château devient la propriété de la famille de Gilbert Bertrand, gouverneur du Berry et ami de Louis XII qui restaure le domaine ; le château restera durant trois siècles à cette famille, qui possède également le château de Paslières à Chambérat. On peut encore voir les armes de Bertrand et celles de Navarre sur le portail, contrairement au blason sur la porterie qui a été martelé. Au XVIe siècle, les Bertrand font ériger l'important logis.

En 1737, la propriété fut vendue à Dubreuil-Dubost de Gargilesse puis, le château fut occupé par une garnison jusqu'à la Révolution. Là, le château fut vendu comme bien national, et sous le Directoire fut détruite la partie supérieure du donjon à pans coupés, ainsi que la vis de l'escalier.

Il fut restauré, et modifié au XIXe siècle par l'architecte Alfred Dauvergne, entre 1877 et 1887. Selon la légende rapportée par George Sand, Lys-Saint-Georges devrait son nom à Philippe Auguste et Richard Coeur de Lion qui guerroyèrent dans cette région quasi frontalière. Ils se seraient réconciliés ici en donnant au village le nom de Lys Saint-Georges associant ainsi le lys de France et St-Georges patron de l'Angleterre.

C'est une propriété privée et l'accès est laissé libre jusqu'à la poterne, ce qui permet de découvrir la façade du château et d'apprécier le panorama donnant sur la vallée du Gourdon. La forteresse devient propriété de Jacques Cœurqui construit le logis actuel surplombant les douves toujours en eau.

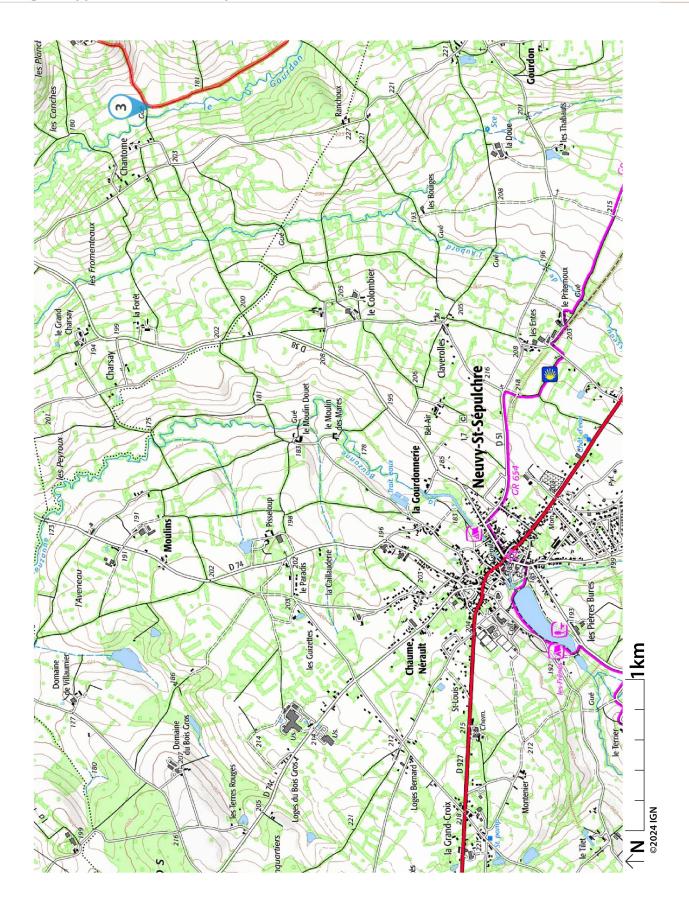
Certaines parties du château sont d'abord inscrits en mai 1969 au titre des Monuments historiques : donjon, les restes de l'enceinte et la porterie. L'inscription sera étendu en mai 2022 à l'ensemble du site castral. Le site est retenu également dans le cadre des projets prioritaires du loto du patrimoine en 2020.

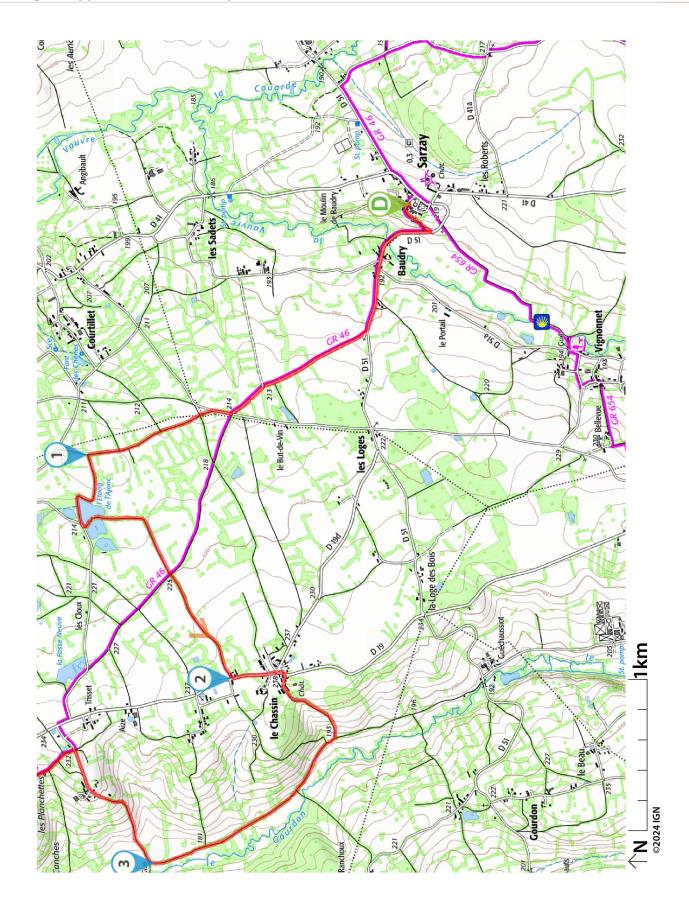
Maison du jardinier Un intérieur berrichon du XIXe est reconstitué dans une maison paysanne dite "maison du jardinier". Exposition-vente d'artisanat local.

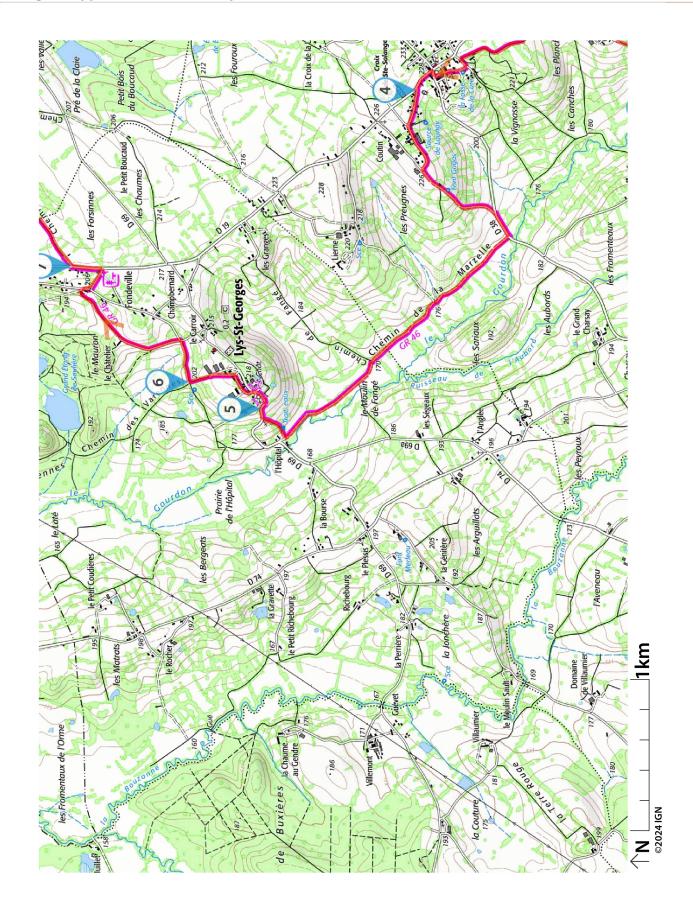
Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-17536735/

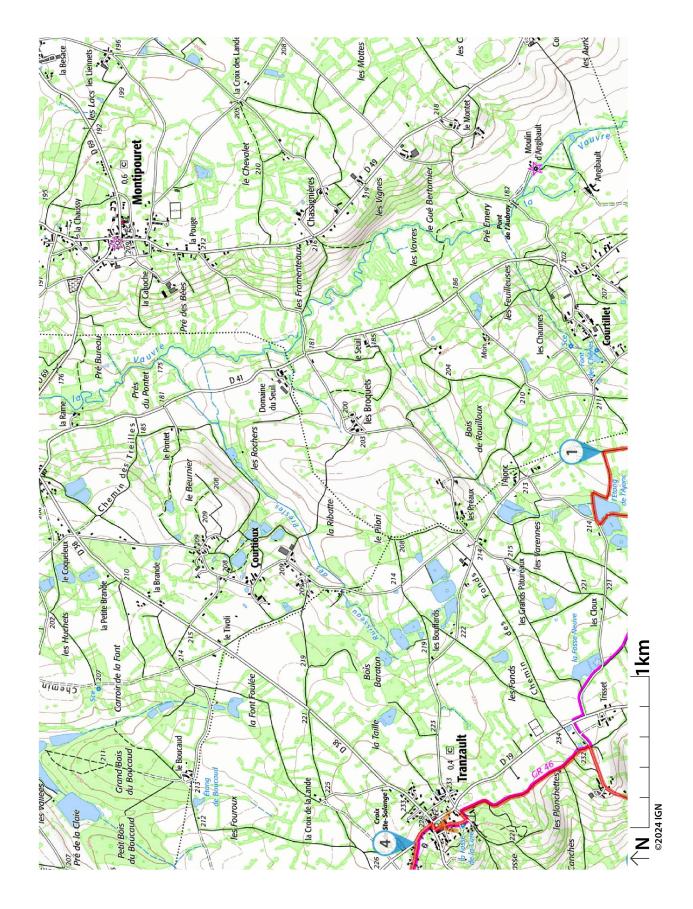
En savoir plus : Sur les pas des Maîtres Sonneurs - 69 rue de la libération 18370 Chateaumeillant

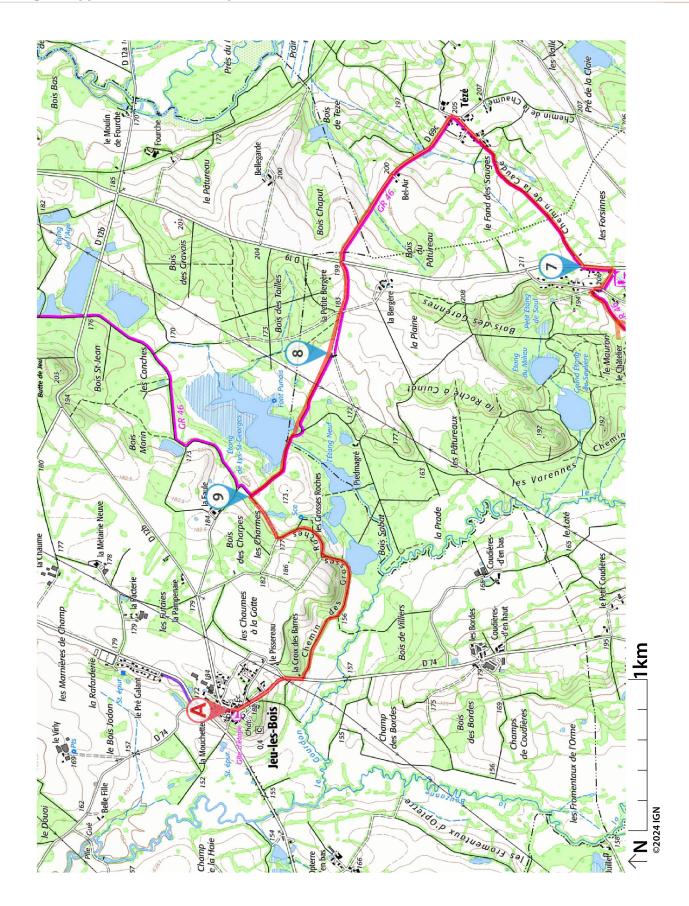
Tel: 02 48 61 39 89 - Site internet: https://www.sentiermaitressonneurs.com

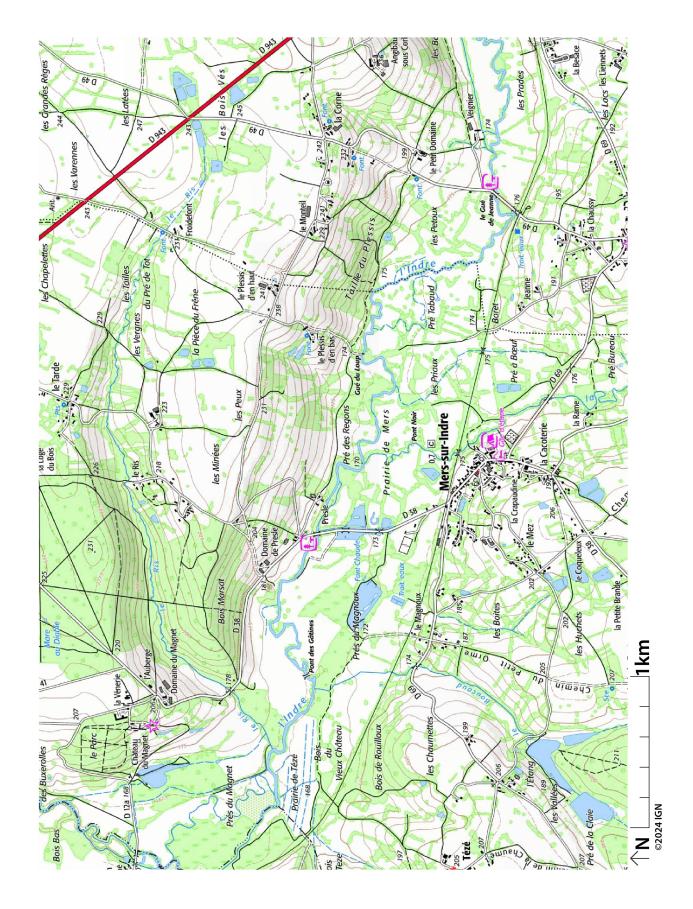














Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.